

Sera la présente Lettre Pastorale lue au prône dans les
Eglises et Chapelles où se fait l'office public, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à St. Hyacinthe, sous notre seing et sceau, et le
contre-seing de Notre Secrétaire, le dix-huit Juin mil huit cent soixante et sept.



† C. EV. DE ST. HYACINTHE.

Par Monseigneur,

L. Z. MOREAU, Ptre., Secrétaire.